



Archevêché de Lomé

Prot. N° 293/AL/16 – AP

RECOMMANDATION

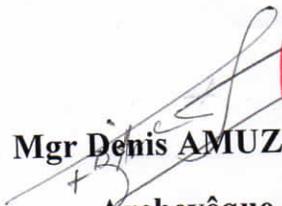
Cher partenaire,

C'est avec une attention toute particulière que j'ai lu la demande que vous soumet l'association ACTION COLLECTIVE CONTRE LA PAUVRETE : La réalisation du projet **Adduction d'eau potable en faveur des villages d'Atitoe, de Mékoviadé, d'Israel Todzi, d'Anyron, d'Agogome et d'Afiadényigban**, contribuera à favoriser l'accès à l'eau potable aux populations des villages bénéficiaires, surtout aux femmes et aux enfants qui sont les premières victimes de cette situation.

Avec confiance, je vous recommande ce projet, tout en vous remerciant d'ores et déjà pour votre prompte et substantielle contribution financière en vue de sa réalisation effective dans l'intérêt supérieur de nos populations déshéritées.

Que le Dieu de toute bonté vous bénisse abondamment et vous le rende au-delà de toute mesure humaine !

Fait à Lomé, ce 29 avril 2016


Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH
Archevêque de Lomé

